



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



APPEL À PROJET

CAP BD

INTENTION / PRESENTATION :

L'appel à projet CAP BD permet d'offrir aux établissements dont le projet a été retenu un soutien méthodologique et un financement partiel du projet d'éducation artistique et culturelle. Ce soutien et financement facilitent l'ambition nationale du « 100% EAC » : chaque élève doit pouvoir, tout au long de son parcours scolaire, bénéficier annuellement d'actions d'Éducation Artistique et Culturelle.

Cap BD est un dispositif qui vise à impulser des projets sur la bande dessinée en lien avec la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image (CIBDI) à Angoulême. En effet, la renommée mondiale de cette structure invite à développer, sur notre territoire, l'utilisation de la bande dessinée comme forme d'expression artistique à part entière et comme support pour les apprentissages.

La Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image et le rectorat de Poitiers proposent cet appel à projet afin d'accompagner les équipes pédagogiques et éducatives dans la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle.

Cette ouverture culturelle permet d'établir des liens entre toutes les disciplines et d'enrichir les moyens d'expression. De plus, dans le cadre de la réforme du collège, elle peut être un élément de continuité au sein du cycle 3 et un support pédagogique, notamment dans les EPI au sein du cycle 4. Les classes de préparation à l'enseignement professionnel (3^{ème} PEP), dans le cadre du cycle 4, sont bien naturellement concernées par cet appel à projet.

Partenaire culturel de proximité et de renommée internationale, la CIBDI offre à la fois un accompagnement des pratiques pédagogiques et une ouverture culturelle et artistique en mesure de nourrir et stimuler les projets.

PUBLICS CONCERNES :

- Tout établissement du second degré.
- Le porteur de projet doit être une équipe enseignante de différentes disciplines autour d'une classe.

Les candidatures sélectionnées prioritairement sont les suivantes :
Établissements en REP, établissements ruraux, classes ULIS, SEGPA, lycées professionnels.



CONSTRUCTION DU PROJET :

Critères de candidature :

Les projets retenus seront ceux qui satisferont le mieux les critères suivants :

1. La complémentarité des objectifs visés : apport de compétences et **connaissances** disciplinaires, **rencontre** avec les œuvres, les artistes et les structures culturelles, et **pratique d'une forme artistique** ; une démarche qui, à ce titre, s'accompagne de productions d'élèves.
2. Une **co-construction partenariale** fondée sur le trinôme établissement scolaire-partenaire culturel-collectivité territoriale.
3. L'**inscription durable de l'action dans un projet d'établissement et dans la dynamique d'un parcours d'éducation artistique et culturelle** ;
4. Le **nombre de disciplines** concernées par l'action ; la contribution de l'action au projet de vie scolaire ; la conception collégiale du projet, qui peut inclure des temps de concertation et de régulation en équipe.
5. Le **rayonnement et ou la pérennisation de l'action** au-delà du groupe d'élèves directement concerné et s'inscrivant également dans le temps périscolaire ; la continuité entre le temps scolaire et le hors temps scolaire ; les modes de valorisation envisagés pour les productions des élèves.

Répondre à l'appel à projet :

Retour des candidatures le **22 mai 2020**, délai de rigueur.

Une commission d'examen des projets est programmée début juin 2020 pour des actions débutant à la rentrée 2020.

Une réponse sera communiquée avant le **10 juin 2020**.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Cap BD s'adresse aux établissements et aux équipes pédagogiques pour les aider à promouvoir des projets artistiques et culturels à partir d'un support attractif et accessible à tous. Le projet s'inscrit donc nécessairement dans le cadre des programmes disciplinaires car il vise l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et, au-delà, les éléments propres à fonder une culture humaniste et citoyenne.

- Au **collège**, la dernière année du **cycle 3** dit « de consolidation » est l'occasion de revenir sur les acquis des élèves et de les affermir dans la perspective d'un projet global : les professeurs sont invités, par des « thématiques communes » et les « liens établis entre les disciplines » à s'assurer de l'acquisition des cinq domaines des compétences du Socle.

Le projet « Cap BD » permet notamment de développer les acquisitions langagières, centrales dans les objectifs du cycle. Il vise à consolider :

- la lecture et l'écriture dans toutes les disciplines
- la langue orale dans toutes les disciplines
- l'apprentissage des langues vivantes étrangères
- la compréhension et l'utilisation du langage des arts

Projet interdisciplinaire, ce partenariat contribue également à construire les autres domaines du Socle, notamment :

- les méthodes et outils pour apprendre : travail de groupe, réalisation de projets, utilisation des outils numériques...
- la formation de la personne et du citoyen : expression de la sensibilité, formation du jugement...
- les représentations du monde et l'activité humaine : ouverture sur des époques et des espaces différents, contextualisation d'événements divers...



Le projet « Cap BD » permet ainsi d'aborder ou de consolider les différents champs de savoirs disciplinaires.

- Au **cycle 4**, les objectifs sont identiques, renforcés par la recherche de « souplesse et d'adaptabilité » langagières exprimée dans le volet 1 des Programmes. Le projet « Cap BD » visera donc **en outre** à :
 - provoquer une réflexion sur les moyens d'expression déployés par la Bande Dessinée
 - développer l'esprit critique
 - permettre l'accès progressif à l'abstraction, à partir de la réflexion sur le genre artistique
 - développer la créativité

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires fournissent un cadre idéal à tout projet autour de la Bande Dessinée.

- Au **lycée**, les projets visent les objectifs déclinés ci-dessus. Ils peuvent s'appuyer sur des disciplines d'enseignement général (qui intègrent la bande dessinée parmi les différents supports d'enseignement) mais aussi, en lycée professionnel sur l'enseignement professionnel qui peut puiser parmi l'immense corpus de la bande dessinée pour enrichir la réflexion sur le métier. Ainsi, l'EGLS peut permettre la mise en œuvre de tout ou partie d'un tel projet, associant enseignement général et bande dessinée.

LES ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE CULTUREL : La Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image (CIBDI)

- **Suivre :**

Accompagnement du projet par le service éducatif : préparation du projet (définition des contenus, modalités de fonctionnement, ...), suivi de l'équipe, aide au bilan.

- **Encourager la Lecture :**

Une malle de bd sur un thème au choix prêtée par la bibliothèque, pour découvrir la bande dessinée. Prêt de 12 semaines.

Possibilité de faire écrire les élèves sur les bd lues, textes publiés sur le site de la cité
Des séries de 16-18 albums sont disponibles à l'emprunt (*La guerre de Catherine, Les larmes de l'assassin, L'étranger*) pour envisager un travail de lecture approfondi sur ces albums.

- **Permettre de découvrir :**

Des visites du musée – expositions permanentes et temporaires proposées par la cité en fonction des besoins et du projet de chaque classe.

Des visites d'atelier de la maison des auteurs.

Des visites de la bibliothèque

- **Aider à la pratique :**

La cité tient à la disposition des équipes une liste d'auteurs susceptibles d'intervenir dans la classe. (Dans les conditions habituelles de contractualisation avec des partenaires extérieurs) et les met en relation.

Atelier de pratique en salle de médiation au musée à un tarif préférentiel.

- **Promouvoir :**

La cité valorisera ces projets : articles sur le site, expositions envisageables en fonction des travaux réalisés. En fin d'année, temps festif grand public avec expositions des travaux et venue des élèves. Un vendredi et prolongation le samedi



LES ENGAGEMENTS DU RECTORAT DE POITIERS :

- La DAAC soutient les projets via une subvention et des heures : IMP-E pour les enseignants du second degré, HSE 1^{er} degré pour les enseignants du premier degré.
- Mise à disposition du professeur en service éducatif auprès de la CIBDI : ce service éducatif est votre interlocuteur privilégié à la CIBDI ; il vous conseillera dans vos actions pédagogiques et facilitera l'organisation des manifestations à la CIBDI.
- Accompagnement et suivi de la conseillère lecture-écriture-BD à la délégation académique à l'action culturelle et du coordonnateur en action culturelle à la DSDEN
- Accompagnement des IA IPR et IEN ET-EG
- Stage de formation BD au PAF en lien avec Cap BD (dates à confirmer)

CONTACT :

Claire Simon : conseillère lecture-écriture à la Délégation académique à l'action culturelle
claire.simon@ac-poitiers.fr

NOTE A L'ATTENTION DES PERSONNELS DE DIRECTION

Rappel de la procédure de paiement des moyens attribués par le rectorat une fois le dossier validé.

1. **La subvention** versée par la DAAC à l'établissement permettra notamment de rémunérer tout ou partie des interventions de l'artiste.
2. **Etablissements** : La répartition des IMP-E pour les enseignants est à présenter lors du CA de l'établissement. L'abondement des budgets se fait sur STS WEB en IMP-E.
3. **Pour les enseignants du premier degré.** Les HSE premier degré sont versées directement sur la paye des enseignants après information à la DAAC du service fait